



Guy de Polignac

L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

L'ordre souverain militaire et hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem de Rhodes et de Malte, communément appelé ordre souverain de Malte, n'a comme frontières que celles de la charité au service de l'homme en souffrance, sans distinction de race et de religion. L'Association française, héritière et successeur des trois langues de Provence, d'Auvergne et de France, fête, cette année, son centenaire.

Bien avant la prise de Jérusalem par les armées de la première croisade, en 1099, une communauté monastique, administrant un « hospice », existe depuis quelques dizaines d'années, ouvrant ses portes à tout pèlerin et à tout malade. Le 15 février 1113, le pape Pascal II adresse une bulle élogieuse à son « vénérable fils Gérard », approuvant l'institution de cet hospice devenu l'« Hospital de Saint-Jean », le plaçant sous la protection du Saint-Siège et lui accordant le droit d'élire ses chefs.

A la mort de frère Gérard, vers 1120, son successeur Raymond du Puy devient le premier « Maître de l'Ordre ». Déjà à cette époque, l'insécurité est grande en Terre sainte : les hospices et les lieux d'accueil sont régulièrement razzés par des bandes de pillards.

Aussi, frère Raymond du Puy doit créer au sein de l'institution, à caractère hospitalier et religieux, une véritable « gendarmerie » privée : certains de ses membres sont armés pour protéger leurs « *seigneurs les malades* » ainsi que les maisons de l'Ordre et leurs accès. En raison de cette double mission humanitaire et défensive, la société de l'époque lui exprime sa reconnaissance. C'est ainsi que, au cours de cette période, l'Ordre reçoit en Europe de nombreuses donations très diverses, qui lui permettent d'établir tout un réseau de commanderies, confortant ainsi son début d'indépendance.

Après la prise de Jérusalem, l'Ordre s'installe à Margat, puis à Saint-Jean-d'Acre, où l'on peut encore visiter les fortifications protégeant un grand hôpital. Le 18 mai 1291, à la fin d'un siège de quarante jours, Saint-Jean-d'Acre tombe aux mains du sultan Kalaoun. Les hospitaliers s'installent alors dans leurs possessions de Limassol en l'île de Chypre. La flotte de l'Ordre s'organise véritablement.

La résistance héroïque

Foulques de Villaret, grand maître depuis 1308, s'installe ensuite dans l'île de Rhodes et s'impose aussi dans les îles stratégiques voisines. L'Ordre se donne ainsi une souveraineté territoriale, lui permettant de veiller sur l'Occident contre des assauts provenant de l'est. Il y restera jusqu'au 1^{er} janvier 1523. Rhodes est fortifiée, mais les grands maîtres s'emploieront à construire et développer l'hôpital, sur lequel se concentreront les activités hospitalières des chevaliers.

Dès le XIV^e siècle, les membres de l'Ordre viennent à Rhodes en provenance de toute l'Europe. C'est pourquoi le grand maître Hélicon de Villeneuve répartit les chevaliers en sept langues, suivant leurs origines : Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Angleterre et Allemagne ; une huitième langue se formera en 1462, « Castille et Portugal », séparée de la langue d'Aragon. Chaque langue est composée de prieurés, bailliages et commanderies.

Malgré les missions incessantes de surveillance menées par leur marine en Méditerranée, les chevaliers sont attaqués par les

Egyptiens en 1440 et en 1444. Le grand siège qu'ils auront à subir sera celui de 1480, mené par Mahomet II : il sera gagné par Pierre d'Aubusson, fait cardinal à cette occasion. Toutefois, en 1522, le sultan Soliman le Magnifique met le cap sur Rhodes avec une armée de 200 000 hommes. Après une résistance héroïque de six mois, menée par Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, les chevaliers de Saint-Jean épuisés doivent se retirer de l'île, le 1^{er} janvier 1523, mais avec les honneurs de la guerre, emportant archives, armes, reliques, objets sacrés, etc.

Pendant sept ans, les membres de l'Ordre souverain se regroupent dans certaines de leurs possessions, à Viterbe et à Nice, alors savoyarde.

Malte et le concours de la population

En 1530, le grand maître Philippe de Villiers de l'Isle-Adam reçoit de l'empereur Charles Quint les îles de Malte, Gozo, Comino et la région de Tripoli, détachées de la couronne de Sicile. Il devient alors souverain de ces îles et s'installe dans celle de Malte. Le grand maître Jean de Parisot de La Valette, qui régnera de 1557 à 1568, donne son nom à la capitale de l'île, dont il avait conçu les plans. De mai à septembre 1565, l'île est assiégée par les Ottomans et les Barbaresques ; les chevaliers, sous la conduite du grand maître Jean de La Valette, repoussent l'attaquant après un effroyable siège, au cours duquel la population de l'île apporte son concours.

Pendant deux siècles, l'Ordre va non seulement recouvrer mais aussi assurer sa puissance souveraine, par sa flotte, l'une des mieux organisées et perfectionnées de l'époque. L'Ordre se dote ainsi d'une pépinière de grands marins particulièrement efficaces. Sa flotte intervient régulièrement contre tout attaquant et protège le commerce méditerranéen : En 1571, les chevaliers participent à la bataille de Lépante, sous la conduite de don Juan d'Autriche, aux côtés des flottes d'Espagne, de Venise, de Toscane et de celle du pape.

Les galères de l'Ordre, dites « *de la Religion* », puis, à partir de 1704, les vaisseaux de haut bord sont redoutés dans toute la Méditerranée. L'Ordre n'en oublie jamais pour autant sa mission première : celle d'ordre hospitalier. Les hôpitaux de l'Ordre, non

ETUDES et REFLEXIONS

L'ordre
souverain de
Malte

seulement à Rhodes et à Malte mais aussi en Europe, ont une grande réputation. Celui de La Valette est très renommé ; il possède un excellent service chirurgical, l'asepsie y est pratiquée méthodiquement. Les chevaliers servent leurs patients dans de la vaisselle d'argent, non seulement pour honorer leurs malades, mais aussi parce que ce métal est considéré comme un antiseptique puissant. Pour lutter contre les épidémies, si fréquentes à l'époque, les hospitaliers mettent en place un service de quarantaine très sévère, qui n'empêche malheureusement pas certaines épidémies de s'infiltrer dans Malte. Le grand maître, prince de la chrétienté, mais serviteur des pauvres, se rend chaque semaine à l'hôpital, le vendredi, tête nue, l'épée au côté pour visiter les malades.

L'Ordre rayonne également sur le plan des arts : il attire de nombreux artistes, et notamment des architectes, sculpteurs et peintres, tel Caravage, dont on peut encore aujourd'hui admirer les très belles œuvres dans l'île.

La Révolution française va ébranler l'ordre politique de presque toute l'Europe. L'Ordre va se trouver privé de ses biens, d'abord en France, puis progressivement à l'étranger.

En 1798, Bonaparte cherche à occuper des positions stratégiques en Méditerranée. Il profite de la campagne d'Egypte pour s'emparer de l'île de Malte, suivant les instructions du Directoire. Il y débarque avec ses troupes le 10 juin 1798. Après une occupation de deux cent soixante-huit ans, l'ordre souverain de Malte abandonne la place pratiquement sans combat, sauf ceux entrepris pour sauver l'honneur. En 1802, au traité d'Amiens, signé entre l'Angleterre et la France, une clause prévoit la restitution de l'île, reconquise entre-temps par l'Angleterre, clause qui ne sera jamais exécutée.

Rome : souveraineté et indépendance

Après des installations temporaires à Messine, à Catane, à Ferrare, dans l'espoir que l'île lui serait rendue, l'Ordre établit son siège dans Rome où il possède, en pleine extra-territorialité, le palais de Malte, via Condotti, et la villa sur l'Aventin, avec, en particulier, l'église Sainte-Marie, le seul monument dû à Piranèse.

L'ordre souverain de Malte

L'Ordre n'a jamais cessé d'être reconnu comme souverain et indépendant de toute autorité laïque, surtout depuis son installation à Rhodes. Cette souveraineté se concrétise à l'heure actuelle par une soixantaine de représentations diplomatiques, actives et passives, ainsi qu'une quinzaine de représentations et délégations. En ce qui concerne notre pays, c'est le bailli comte Géraud Michel de Pierredon qui est représentant officiel de l'ordre souverain de Malte auprès de la France.

Il est des moments, dans l'histoire de l'Ordre, où celui-ci se trouve à la croisée des chemins. Or, le soudain, et tout récent, effondrement du mur de Berlin a déjà permis la réouverture d'ambassades de l'Ordre souverain en Hongrie, en Pologne, en Tchécoslovaquie et peut-être bientôt en Roumanie.

Il a des délégués auprès des grands organismes humanitaires et culturels (Unesco, OMS, Croix-Rouge, Conseil de l'Europe, Haut Commissariat pour les réfugiés). Comme tout Etat souverain, l'Ordre dispose d'une décoration du « Mérite », émet des passeports, traite des conventions diplomatiques, frappe monnaies et médailles recherchées par les collectionneurs et émet des timbres pour les correspondances avec les Etats ayant passé des conventions postales avec lui.

Actuellement, S. A. E. le prince et soixante-dix-huitième grand maître, Fra Andrew Bertie, élu à vie, est assisté notamment :

- d'un gouvernement, le Souverain Conseil, dont les membres sont élus pour cinq ans par le Chapitre général, où siège depuis de nombreuses années le bailli président français,
- d'un Conseil d'Etat complet,
- d'un Conseil juridique,
- d'une chambre des comptes, où siège actuellement un Français, M. Jean-Pierre Mazery, secrétaire général de l'Association française,
- d'une organisation judiciaire.

Ordre catholique, apostolique et romain, non exclusivement de nature nobiliaire comme on pourrait parfois le penser, mais exigeant avant tout une noblesse de cœur, l'Ordre souverain est représenté auprès du Saint-Siège par un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. Le souverain pontife se fait représenter auprès de l'Ordre par un légat personnel, dénommé *Cardinalis patronus*,

actuellement, S. Em. Rév. M. le cardinal Sebastiano Baggio, camerlingue de la Sainte Eglise, et nomme le prélat de l'Ordre, actuellement S. E. Rév. Mgr Mario Brini, archevêque titulaire d'Algiza. D'autre part, la République italienne accrédite un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de l'Ordre souverain, et réciproquement. Les religieux de l'Ordre sont regroupés en grands prieurés et sous-prieurés, alors que les membres laïcs de l'Ordre le sont en associations nationales, dont chacune garde une autonomie conforme à la législation de son pays.

L'Ordre constitue l'unique continuation ininterrompue de l'ordre de l'Hospital de Saint-Jean, reconnu en 1113. Cependant, à l'époque de la Réforme, le grand bailliage de Brandebourg, ayant adhéré à celle-ci, n'a pas rompu ses liens avec l'Ordre souverain qui en reconnaît l'organisation. Son chef porte le beau titre de *Herrenmeister* et ses membres collaborent ensemble dans un esprit fraternel à plusieurs activités caritatives communes à l'Ordre souverain.

L'Ordre et la France

Les liens qui unissent la France et l'ordre souverain de Malte sont multiples et très anciens. D'abord, par son fondateur, le bienheureux Gérard, originaire de Martigues, et par son premier successeur Raymond du Puy, mais aussi par le nombre important de grands maîtres d'origine française. Lorsque, en 1798, les chevaliers perdirent l'île de Malte, sur les 70 grands maîtres qui avaient régné, 48 avaient été français. Parmi ceux-ci, citons : Roger des Moulins, Garin de Montaigu, Hugues de Revel, Jean de Villiers, Guillaume et Foulques de Villaret, Raymond Bérenger, Alof et Adrien de Wignacourt, Loubens de Verdalle, qui fut élevé au cardinalat. Pierre d'Aubusson, Philippe de Villiers de l'Isle-Adam et Jean Parisot de La Valette comptent tous trois parmi les plus illustres.

Emmanuel de Rohan-Polduc fut l'un des plus grands réformateurs de l'Ordre. Ses célèbres *Codes* sont bien connus de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Ordre. Car non seulement ils ont régi la vie de l'Ordre mais aussi celle du territoire de Malte (Codes judiciaires et municipaux).

L'ordre souverain de Malte

A côté de ces grands maîtres dont la France s'honore, citons aussi les nombreux chevaliers qui traversèrent les mers et s'y illustrèrent, tels le bailli de Suffren qui fut l'un de nos plus grands marins, Isaac de Razilly, fondateur de l'Acadie, Montigny au Canada, Poiacy dans les Antilles. A la même époque, bien des chevaliers servaient comme capitaines des galères de Marseille et même de celles du Ponant, basées à Rochefort, Brest, Le Havre ou Dunkerque.

Dans les limites de la France actuelle, l'Ordre ne comptait pas moins de 250 commanderies sur les 600 dénombrées en Europe. La plus ancienne parmi celles-ci serait celle de Villedieu-les-Poêles en Normandie. En effet, les historiens datent l'origine de Villedieu vers 1130, lorsque les frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem y construisirent une commanderie dont le commandeur était le seigneur religieux et temporel, après que le pape Innocent II eut approuvé la charte de l'Ordre. Depuis 1954, tous les quatre ans, chevaliers, donats, dames, associés et amis de l'Ordre se retrouvent à Villedieu, à l'invitation de la municipalité, pour célébrer le Grand Sacre en présence des plus hautes autorités religieuses et civiles de la région : plus de 20 000 personnes étaient présentes en 1991.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, les associations nationales connaissent un développement extraordinaire. Leurs présidents successifs ont su, avec intelligence, s'adapter aux temps nouveaux et redonner à l'Ordre le souffle nécessaire pour retrouver une vitalité nouvelle, tout en assumant la mission collective, qui l'anime, de la *tuitio Fidei* et de l'*obsequium pauperum*.

L'Association française, créée le 24 juin 1891, célèbre depuis de nombreuses années la fête patronale de l'Ordre, au château de Versailles, par une messe solennelle dans la chapelle royale, précédée et suivie de cérémonies dans les salles des Croisades, la galerie des Batailles et sur le parterre du Midi, en présence d'une assistance de plus de 600 invités : une journée faste pour 364 jours de travail permanent et discret au service de son prochain.

De même, une fois par an, les membres de l'Ordre, venus des quatre coins du monde avec leurs malades, se rassemblent autour de leur grand maître en pèlerinage à Lourdes, réunissant plus de 3 000 pèlerins.

L'Association française, héritière et successeur des trois plus anciennes « langues », celles de Provence, d'Auvergne et de France,

ETUDES et REFLEXIONS

L'ordre
souverain de
Malte

manifeste depuis cent ans sa présence partout où sa mission d'aide humanitaire et médicale d'urgence la conduit. Cette mission, elle l'exerça notamment durant la Première Guerre mondiale, par la fondation d'un hôpital auxiliaire proche du front, sur la ligne de Saint-Mihiel, à Verdun, transféré ensuite à Châlons-sur-Marne.

Pour développer sa mission hospitalière et humanitaire, l'Association française fonda en 1927, en vue de la création du pavillon de Malte, à l'hôpital Saint-Louis à Paris, l'association dite des « Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte », sous la présidence de M. le ministre Justin Godard : son quatrième président est aujourd'hui le comte Arnold de Waresquiel. Cette filiale, reconnue d'utilité publique en 1928, peut, conformément à la législation française, recevoir des dons et legs. Par ce prolongement caritatif, l'Association française compte aujourd'hui 475 membres, plus de 1 000 délégués et correspondants et près de 450 000 associés. Ainsi, grâce aux quêtes, dons et legs, les membres français de l'Ordre interviennent dans la lutte contre la lèpre, l'aide aux handicapés, la recherche et l'assistance médicale, la distribution de médicaments et de matériel sanitaire ainsi que la formation d'ambulanciers et de secouristes. Ils sont présents dans une cinquantaine de pays ou territoires répartis sur les cinq continents.

De plus, la Commission de l'hospitalité de l'Association française, présidée par M. Raoul Chevreul, se consacre aux récollections spirituelles, aux grands pèlerinages annuels de l'Ordre et aux camps internationaux de jeunes pour handicapés.

Presque millénaire, toujours d'actualité

La présence aux cérémonies du centenaire de l'Association française, en 1991, des présidents et représentants de 22 associations nationales montre aujourd'hui l'extraordinaire vitalité de l'Ordre. Grâce à la force et à l'originalité même de son charisme initial, il a retrouvé une vitalité nouvelle. En effet, à côté des grands prieurés et sous-prieurés, se constituèrent des associations nationales : Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, France, Portugal, puis progressivement toutes les autres. Les historiens de l'Ordre souli-

gnent fréquemment que la naissance des associations nationales, au siècle dernier, a non seulement assuré la survie de l'Ordre, mais a permis son renouveau.

Cette revitalisation de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem fut notamment marquée par un recrutement important de membres laïcs, annonçant ainsi par certains aspects les grandes intuitions du deuxième concile du Vatican concernant les laïcs.

Tout en se sachant les héritiers et dépositaires de ces hommes du XI^e siècle, frères et compagnons d'armes par l'obligation qu'ils avaient de protéger ceux qui se confiaient à eux, les membres de l'Ordre ont toujours su s'adapter à l'évolution des temps. Ces hommes, par leur extraordinaire puissance de pensée et leur génie politique, témoignaient d'une réelle et fraternelle collaboration et solidarité entre clercs et laïcs de toutes origines. Elargissant l'image même du Baptiste, leur patron, dans le cadre de leur époque, de leur mentalité et de leur nation, ils imaginaient la première « société des nations », résultat fantastique à cette époque. La croix blanche à huit pointes préjugeait déjà la future Croix-Rouge et la soubreveste rouge à croix latine, les casques bleus.

Véritable « Internationale de la charité », l'Ordre souverain constitue, par ses grands prieurés, sous-prieurés, associations nationales et leurs prolongements caritatifs, avec leurs médecins, ambulanciers, secouristes, cadets et associés bénévoles de toute formation, un immense réseau de solidarité et d'entraide fraternelle.

Si l'ordre souverain, militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte est « *le plus petit Etat du monde* », il est, par son rayonnement et son champ d'action sans frontière, au service de l'homme, sans distinction de race ou de religion.

Le Bailli prince Guy de Polignac